

## Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu aux Ecureuils, le 14; au Séminaire de Québec, le 16; à St-Joseph de la Délivrance, le 17; chez les Frères de Québec, le 19. — Ceux qui ont importé dernièrement le volume de Grimaldi sur les Congrégations romaines ne doivent pas oublier que cet ouvrage est à l'Index. Avis à qui de droit. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs le R. P. Henri Hudon, S. J., décédé à l'âge de 73 ans. Né à la Rivière-Ouelle en septembre 1823, il fit ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière et entra au noviciat des Jésuites en 1843. Il fut le deuxième des novices canadiens, le R. P. Regnier l'ayant devancé de quelques mois. Ordonné prêtre en 1855, il occupa ensuite les plus hautes charges de son Ordre. Depuis 1894, le R. Père a vécu dans les maisons du noviciat et du scolasticat, exerçant les fonctions de père spirituel. C'est de la maison de l'Immaculée Conception à Montréal que Dieu l'a appelé pour le récompenser de ses nombreux travaux. — Nous publierons dans le prochain numéro une lettre de M. l'abbé Grandbois, jeune prêtre canadien, actuellement à Jérusalem. — M. T. St-Pierre a publié dans la *Minerve* du 27 février, sur les écoles de la province de Québec, une lettre que nous avons lue avec plaisir. Il proteste contre l'abus que la presse radicale veut faire des correspondances qu'il a écrites, il y a quelque temps, et démontre que, sommes toutes, nos écoles ne sont pas inférieures à celles des autres pays. — S. G. Mgr Bégin est parti pour Rome la semaine dernière. — Le plat d'indiscrétions servi au public par M. G. Drolet, démontre que les diplomates de sa trempe ne sont pas redoutables. Tout de même, l'acte qu'il vient de faire est regrettable, car les cancans qu'il a jetés en pâture à la foule ne peuvent manquer de faire du mal. Attendons patiemment, et lorsqu'ils auront été passés au crible on verra qu'il ne reste pas grand chose de fondé, et ceux qui en appellent au tribunal incompetent de l'opinion publique n'auront pas lieu de s'en féliciter. — Mgr Gravel, évêque de Nicolet dément le journal qui a insinué que Sa Grandeur a accusé M. Laurier d'appartenir à la franc-maçonnerie.

“ C'est une invention déloyale et malicieuse ” déclare Mgr Gravel.